

Les travaux de construction des bâtiments de logements sociaux et d'une maison-relais* vont prochainement commencer sur les terrains des n°6-8, rue des Thermopyles et des n°13-15, rue de Plaisance.



Le projet de maison-relais à cet endroit est né au sein de l'association Urbanisme & démocratie (Udé!) au début des années 2000. Il constitue une

ou encore en accueillant un stand sur la pension de famille au cours de ses fêtes de quartier.

Le temps a passé sans que les travaux commencent. L'ouverture de la pension de famille a été reportée à 2009. À l'été 2008, Udé! a d'abord dû intervenir auprès de Paris-Habitat pour prolonger le permis de construire qui arrivait à terme de validité, avant que le quartier n'apprenne que la société avait rompu avec l'architecte du projet. La Ville de Paris, ne souhaitant pas désavouer sa maîtrise d'œuvre, a de fait pris son parti.

À la fin de l'été et au cours de l'automne 2008, Udé! a soutenu l'association *Pension de famille à Bauer-Thermopyles-Plaisance* opposée à la décision unilatérale de Paris-Habitat. Une réunion publique s'est d'abord tenue dans le quartier, puis des "apéros revendicatifs" ont été organisés devant le terrain de la rue de Plaisance, des communiqués de presse ont été envoyés. Une pétition a circulé qui a rapidement

réunion publique, 13 septembre 2008
 contribution aux questionnements d'habitants sur le (mal-)logement et une proposition pour l'aménagement du quartier Bauer-Thermopyles-Plaisance, contre le saccage urbanistique duquel Udé! avait été créée en 1993.



L'association *Pension de famille à Bauer-Thermopyles-Plaisance*, s'est constituée en novembre 2003 afin de porter ce projet. La Ville de Paris en a accepté l'idée en l'intégrant à un programme de logements sociaux, dont la maîtrise d'œuvre a été confiée à la société Paris-Habitat**, propriétaire des terrains. Un projet architectural a été présenté en 2004 et des discussions ont permis des améliorations notables – notamment grâce à la bonne volonté de l'architecte. À l'époque, la pension de famille devait ouvrir ses portes en 2007.



apéro revendicatif, 28 septembre

Tout au long de ces années, l'association *Pension de famille à Bauer-Thermopyles-Plaisance* n'a pas ménagé ses efforts pour informer sur le projet et partager ses propositions au sein du quartier : organisation régulière de réunions publiques, tracts et bulletins d'information, affichage, liste de diffusion électronique, site internet. Udé! a



remise des signatures de pétition à la mairie du 14^e, 26 novembre 2008



19 octobre 2008

relayé ces actions en mettant à disposition des documents sur le sujet lors de ses présences dominicales sur le marché Villemain

recueilli plus d'un millier de signatures.

Cependant, en 2009, l'association *Pension de famille à Bauer-Thermopyles-Plaisance* a constaté avec Udé! que la mobilisation n'avait pas été suffisante pour revenir sur le premier projet. Au bout du compte, Paris-Habitat

a pu passer en force et les associations ont choisi d'accepter, non sans amertume, un second concours d'aménagement et un nouveau projet architectural.

Pour les deux associations, le deuxième projet architectural est décevant et comporte des défauts malgré l'obtention d'améliorations sur les espaces intérieurs ; la "concertation" qui l'a accompagné n'a pas permis d'apporter d'autres réelles modifications.

Udé! a choisi de privilégier le volet social du projet. Actuellement, l'ouverture de la pension de famille et des autres logements sociaux est annoncée pour 2012, soit déjà cinq ans de retard par rapport aux prévisions initiales.

* terme administratif officiel pour « pension de famille ».
 ** OPAC de Paris à cette époque, société de la Ville de Paris.